Commune
Culture
Police municipale
Sport
État-civil
Nouvelles activités
Conseil municipal
Expression libre

SALON DU LIVRE 2015

La 12ème édition du salon du livre **« Surzur à livre ouvert, les mots en liberté »**, aura lieu **dimanche 7 juin, de 10h à 18h** en plein air et en centre bourg.
Environ 50 auteurs et une dizaine de libraires et d'éditeurs seront présents pour rencontrer le public.
Des animations, pour les petits comme pour les grands, seront programmées au cours de la journée.
Des espaces de restauration seront à la disposition des visiteurs.
Chaque élève des deux écoles de Surzur pourra utiliser, le jour du salon, **le chèque-livre de 5 €** offert par la municipalité.
Toujours en **quête de volontaires** pour monter et démonter les barnums, pour aménager les stands et nous aider le jour du salon, nous organisons une **réunion préparatoire jeudi 21 mai 2015 à 18h** ; vous êtes les bienvenus et nous vous attendons nombreux !

Contact : Pascale DANIEL, coordinatrice du salon, à la médiathèque
☎ 02 97 42 17 56 - mediatheque@surzur.fr

Haro sur le lierre !

Le lierre est une plante parasite qui abime les arbres et les chênes en particulier. Pour lutter contre cette plante envahissante, nous organisons une matinée citoyenne, **samedi 30 mai**, pour tous ceux qui veulent s'armer de leurs outils de jardin et s'attaquer aux lierres qui recouvrent les chênes le long de la rue des Sports. Aidés d'un paysagiste à la retraite, nous nous retrouverons pour éliminer cet envahisseur, dans la joie et la bonne humeur.
Vous êtes invités à vous inscrire à la mairie.

Enquête publique sur le projet de parc de loisirs

Elle se déroule en mairie de Surzur jusqu'au **vendredi 22 mai 2015**. Le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune www.surzur.fr. Le commissaire enquêteur, Mme Sophie LE DREAN - QUENEC'HDU se tiendra à la disposition du public en mairie les :

- jeudi 30 avril, de 15h à 18h,
- jeudi 7 mai, de 9h à 12h,
- mercredi 13 mai, de 9h à 12h,
- vendredi 22 mai, de 14h à 17h.

70ème anniversaire de la Victoire de 1945

Tous les Surzurois sont invités à participer à la cérémonie, organisée **vendredi 8 mai**, à l'occasion du 70ème anniversaire de la Victoire de 1945.
11h00 : messe organisée par l'UNACITA
12h00 : dépôt de gerbe sur la tombe du général Henri de Virel au cimetière de Surzur
12h15 : cérémonie devant le monument aux morts, en présence d'une délégation militaire de St Cyr Coëtquidan et des enfants des écoles, suivie du verre de l'amitié en mairie.
15h - 18h : exposition « la guerre aérienne 39-45 en Europe » à la chapelle Notre-Dame de Recouvrance.

Remise du livret du jeune citoyen

Samedi matin 15 mars, les jeunes Surzurois, ayant eu 18 ans récemment, ont été reçus dans la salle du Conseil municipal, par Michèle NADEAU, maire et Maurice LANGLOIS, 1er adjoint. Un livret du jeune citoyen leur a été remis individuellement. Désormais, ils ont le droit de vote, fruit d'une longue évolution de nos institutions. Madame le Maire a résumé brièvement l'historique du droit de vote qui a vu le jour lors de la Révolution française. M. LANGLOIS les a invités à utiliser ce droit. Ce livret citoyen est l'occasion de sensibiliser les jeunes sur leur droit qui est aussi un devoir, afin de défendre les principes fondamentaux de la République. Après la signature par chacun de son livret, la matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

N° 12
Avril
2015

Mairie :
02 97 42 12 52
Courriel :
mairie@surzur.fr
Site internet :
www.surzur.fr

Directrice de publication : Michèle NADEAU, Maire de Surzur
Membres de la rédaction : Maurice LANGLOIS, Sylvain PICART, Josie LEFORT, Sandrine GAILLARD,
Patricia PERSE, Éric MAHÉ, André JUTIER, Christian LAMBERT, Gilbert LE NILLON, Maryvonne SOUDY, Agnès LIBERGE, Norbert LE PIRONNEC.

Commune

Déchets d'œuvre : Surzur les champions !

Dans le cadre du concours « Déchets d'œuvre » organisé par Vannes Agglo, les enfants de l'accueil de loisirs ont élaboré et construit une structure sonore à partir de matériaux de récupération.

Grâce à leur ingéniosité et leur imagination, ils ont remporté le 1er prix, le 1er avril, lors du vote dans la salle « Grain de sel » à Séné.

Bravo aux artistes et rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau défi !

Relais Parents Assistantes Maternelles : jour de carnaval

Mardi 24 avril, c'était jour de carnaval pour les enfants du Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles. Après avoir goûté à la Maison de l'Enfance, une quarantaine d'enfants déguisés a défilé dans les rues de Surzur. Accompagné par Claude LE NOAN, conseiller municipal délégué aux affaires sociales, Magali VERBEKE, responsable du relais et organisatrice du carnaval, 18 assistantes maternelles et quelques parents, le cortège est passé par les rues des Sports, de la Gare, place de l'Église, place Xavier de Langlais, rue Anne de Bretagne. Arrivés à la Résidence des îles, les petits ont été chaleureusement accueillis par les résidents et le personnel déguisés.

Chasse aux œufs

Le temps maussade n'a pas découragé les petits, ni les grands pour la traditionnelle chasse aux œufs, surtout que cette année, un oiseau magique avait pondu des œufs en or... Merci aux bénévoles et principalement au Club Bel automne !

« La guerre aérienne 39-45 en Europe »

Venez visiter l'exposition de maquettes d'avions au 1/72°, réalisées par Daniel PRIMA, pour découvrir 80 modèles des différents pays et leur participation aux différents événements : la drôle de guerre, les batailles de France et d'Angleterre, le front de l'Est…

Du vendredi 8 mai au dimanche 17 mai (sauf jeudi 14 mai) : 15h - 18h.

à la chapelle Notre Dame de Recouvrance

Gratuit.

Un carnaval des écoles réussi !

Pour plus de clichés sur le carnaval du 12 avril 2015, voir sur le site www.surzur.fr

Découverte des entreprises locales

La ville de Theix organise **dimanche 11 octobre 2015**, en partenariat avec La Trinité Surzur, une journée de découverte des entreprises locales. Il nous est proposé de nous associer à cette manifestation biennale.

Entrepreneurs, dans le but de vous faire connaître de la clientèle locale, nous vous proposons de **participer à cet événement** qui doit regrouper une quarantaine d'entreprises dans les secteurs du service, du commerce et de l'artisanat. Le nombre de places est nécessairement limité, seules les premières demandes pourront être honorées. Nous clôturons les inscriptions **lundi 11 mai 2015**. Le coût de cette participation est modique. Nous adressons aux entreprises surzuroises inscrites dans nos fichiers un courrier circulaire détaillant les conditions de participation. **N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous n'avez pas reçu ce courrier.**

Culture

Spectacle comique de Jean PIÉPIÉ :

« Lait Temps Maudernes »

Pour débuter le programme des animations 2015, la commission culture-loisirs a fait le choix de la détente et du rire avec le spectacle de l'humoriste Jean PIÉPIÉ « **LAIT TEMPS MAUDERNES** », qui met en scène plusieurs personnages d'un même village. Ils évoquent tour à tour la modernisation, avec entre autres l'arrivée des ordinateurs, la société de « conso-manipulation », les problèmes de communication, les normes européennes …

Le rire est bon pour la santé, alors pourquoi s'en priver ? Venez passer un bon moment !

Samedi 30 mai : 20h30 – salle des fêtes
Entrée : 10 € - gratuit pour les – de 18 ans
Billetterie : à la mairie et sur place
Contact mairie : ☎ 02 97 42 12 52 – mairie@surzur.fr

Festival Itinéraires 2015

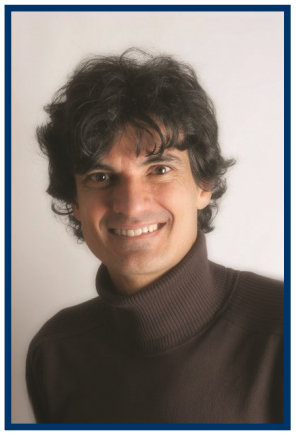

Le festival **Itinéraires, musiques et patrimoine en Morbihan**, organise un concert à l'église St Symphorien, **samedi 23 mai à 17h**. Virtuose, éclectique, **Fabrice BOURLET**, professeur de piano au conservatoire de Vannes, interprétera un récital de grandes œuvres du répertoire romantique sacré du XIXe siècle, notamment quelques « Harmonies poétiques et religieuses » de Lamartine mises en musique par Liszt.
En partenariat avec Vannes agglo. Libre participation aux frais. Plus d'informations : ☎ 02 97 57 55 23.
www.academie-musique-arts-sacres.fr

www.facebook.com/academie.desainteannedauray

Médiathèque

www.mediathequesurzur.fr

Exposition : **L'Histoire dans la BD, du 2 au 30 mai 2015**.
L'Histoire occupe actuellement une place de choix dans l'univers de la BD. Cette exposition retrace les différentes évolutions de ce genre au sein du 9ème art : du Moyen-Âge (au fort potentiel imaginaire) à l'uchronie (procédé qui part d'un fait historique pour le « détourner » par la fiction), en passant par le réalisme des années 70 et l'histoire contemporaine dans les années 2000. Cette exposition est prêtée par la Médiathèque départementale du Morbihan.

Police municipale

Le Procès-Verbal électronique (P.V.e.) est opérationnel

Déjà employé par la gendarmerie, il permet de relever électroniquement certaines infractions. En remplacement de la lettre-amende, qui date de 1905, et était rédigée à la main, le P.V.e. uniformise les procédures et modernise les moyens de paiement. Un avis d'information pourra être remis au contrevenant suivi d'un avis de contravention envoyé par voie postale. *Pour tout renseignement complémentaire :*
https://www.antai.gouv.fr/rubriquepage/14/equipements/leproces-verbalelectronique.

Plus de 50 kg !

C'est le poids des déjections ramassées par les services techniques en un mois. À cela s'ajoutent celles laissées par les équidés. **Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections déposées sur les espaces publics**. Tout contrevenant s'expose à une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. La municipalité déplore ce manque de civisme et fera preuve de fermeté en cas d'infraction aux réglementations en vigueur.

Horaires pour tondre et bricoler

Il est rappelé les horaires pour effectuer les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage pour les particuliers : - du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h ;
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Cérémonie du 8 mai 2015

À l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2015, une partie du centre-bourg sera fermée à la circulation des véhicules durant la matinée, afin d'assurer la sécurité des participants et des spectateurs.

Piégeage du frelon asiatique

Ce samedi 4 avril, nous étions un petit groupe de Surzurois motivé par la construction des pièges à frelon asiatique, à la salle des fêtes. Après l'accueil de Madame le Maire et de Sylvain PICART (référent frelon asiatique pour Surzur), Monique BURBAN de Theix nous a présenté cet invasif nuisible, son cycle de vie et un énorme nid (vide). Après une démonstration, chacun a pu réaliser son piège. Un feuillet explicatif est à disposition à la mairie ou téléchargeable sur le site, rubrique « police municipale ».

Sport

Kung fu : Championnat de France

Les 21 et 22 mars, avait lieu à Limoges le championnat de France de kung fu, sport qui a le statut de haut niveau depuis quelques années. 450 compétiteurs se sont retrouvés après les sélections inter-régions.
Deux Surzuroises se sont illustrées :
En épreuve combat (pieds, poings, projections) sanda classe B (semi pro), Audrey CONCHA, 16 ans, surclassée en senior est vice-championne de France des -60 kg. Elle se consacre dorénavant à la boxe anglaise.
En épreuve technique, Sarah BURGUIN, 13 ans, est vice-championne de France minime (photo ceinture verte), Enora COLIN est au pied du podium à 4 centièmes de points (photo ceinture orange).

Ces résultats sont le fruit de l'investissement des élèves, des professeurs et des parents, merci à tous !
L'équipe encadrante : Yann DUSSOL, Philippe GOUEZIN, Clémence MAUPAY et Sébastien BATNO.
Site internet :
taochinagot.free.fr
Cours lundi à Surzur, 19h pour les enfants puis les adultes.

Calendrier de mai 2015

Football

- samedi 2 :
Surzur 1 – Saint-Nolff (jeunes U11) - 14h30
- samedi 9 :
Plateau U8-U9 avec les équipes de Surzur, Ménimur et ASPTT Vannes à 10h15
Surzur 1 – Saint-Avé 3 (jeunes U11) - 14h30
Surzur 2 – Theix 3 (jeunes U11) - 14h30
- samedi 16 :
Plateau U6-U7 avec les équipes de Surzur, Pays de Sarzeau, Saint-Nolff, Theix et VOC - 10h15
Surzur 1 – Pays d'Elven 3 (jeunes U11) - 14h30
Surzur – ASPTT Vannes (jeunes U13) - 14h30
- dimanche 17 :
Surzur 2 – Meucon 2 (seniors masculins) - 13h30
Surzur 1 – Basse Vilaine FC 2 (seniors masculins) - 15h30
- dimanche 24 :
tournoi futsal (toute la journée)
- samedi 30 :
Plateau U8-U9 avec les équipes de Surzur, Pays de Sarzeau et Saint-Avé - 10h15
- samedi 30 :
70 ans du club de football « l'Étoile sportive » de Surzur

Volley

- mercredi 6 : Surzur 3 – IVB 1 (volley adultes loisir)
- mercredi 13 : Surzur 3 – Surzur 2 (volley adultes loisir)
- mercredi 27 : Surzur 2 – Theix 2 (volley adultes loisir)

Championnat de volley corpo
- mercredi 29 avril : Surzur 3 - EPSM
- mercredi 6 mai : Surzur 3 - IVB 1
- mercredi 13 mai : Surzur 3 - Surzur 2
- mercredi 27 mai : Surzur 2 - Theix 2

Course à pied

- dimanche 31 mai : foulées surzuroises - 9h30

70 ans de « l'Étoile Sportive » de Surzur

Le 30 mai 2015, le club de football de l'Étoile Sportive de Surzur fêtera ses 70 ans ! À cette occasion, nous sommes à la recherche d'anciens joueurs, dirigeants, présidents, bénévoles... qui souhaiteraient nous rejoindre lors de cette journée festive. Pour plus de renseignements, contacter Jean-Marc ORSAY (☎ 06 13 58 37 30) ou Lydian DZIERZYK (☎ 06 95 01 55 69).

Dates à retenir :

Mai

Mercredi 6 :
Concours de boules Club Bel Automne

Vendredi 8 :
Cérémonie commémorative de la Victoire de 1945

Exposition maquettes d'avions - chapelle ND de Recouvrance - 15h

Samedi 16 :
Concours communal La Boule surzuroise

Dimanche 17 :
Concours régional La Boule surzuroise

Samedi 23 :
Fabrice BOURLET - 17h - Église St Symphorien

Samedi 30 :
Concours régional La Boule surzuroise

Spectacle comique de Jean PIÉPIÉ - 20h30 - salle des fêtes

70 ans du club « L'Étoile sportive »

Dimanche 31 :
Concours externe - Pétanque loisir détente

9h30 : Foulées surzuroises

Juin

Mercredi 3 :
Concours de boules Club Bel Automne

Samedi 6 juin :
Concert de chorales - 20h – Église St Symphorien. Gratuit

Dimanche 7 :
Salon du livre - 10h/18h - centre bourg

Samedi 13 juin :
Concert du Duo Arrin - Chapelle ND de Recouvrance à 20 h
Entrée 5 € - gratuit pour les – de 18 ans.

Forum handicap - 9h/18h - Palais des arts - Vannes

Dimanche 14 :
Concours régional La Boule surzuroise

Samedi 27 :
Concours communal La Boule surzuroise

Fête de la musique - place de l'Église

Dimanche 28 :
Concours externe - Pétanque loisir détente

Concours régional La Boule surzuroise

État-civil

Naissances : toutes nos félicitations !
30 mars 2015 **:** Gabriel HINETT - Liscorno
6 avril 2015 : Adrien GUIHENEUF - Le Penher

Décès : toutes nos condoléances
14 mars 2015 **:** Paul SAURY - 17 rue Théodore Botrel
20 mars 2015 : Guy JARDON - 11 Parc Lann Floren

Nouvelles activités

Entretien de jardins

Hervé RIO possède 30 années d'expérience dans l'entretien de jardins. Passionné, il est membre de la Société d'horticulture du Pays de Vannes et propose : entretien de jardins, de potagers, tonte de pelouses, taille des haies, nettoyage de vitres, fenêtres de toits, conseils en plantations.

Chèque emploi service, déductible des impôts (affilié au CESU). ☎ 06 11 67 57 18 - herve.rio683@orange.fr

Coach et thérapeute

Après avoir exercé 15 ans dans les ressources humaines, Elisabeth STELLA-ROUSSEAU vient de s'installer en tant que coach et thérapeute. Par une écoute active et un questionnement approprié, le coach aide le coaché à prendre du recul par rapport à sa situation afin de mieux l'analyser et trouver des solutions adaptées à ses besoins et à sa personnalité. Le coaching peut déboucher sur un accompagnement thérapeutique si des peurs irrationnelles génèrent un comportement inapproprié.

Domaines d'intervention : recherche d'emploi, orientation professionnelle, changement de carrière, prise de parole en public, gestion du stress, confiance/estime de soi, démotivation, problèmes relationnels, prises de décision, phobies, épreuves de la vie (deuil, divorce, chômage…). Elle anime également des ateliers sur la gestion du stress, le burn out et la psycho généalogie. Pour la contacter :
☎ 06 64 95 26 75 - estellarousseau@gmail.com.

Conseil municipal

Extrait des délibérations du 7 avril 2015

- convention de projet urbain partenarial pour l'extension de l'impasse du Couvent, dans le cadre du futur lotissement du Gouarh : 20 voix pour et 6 voix contre (P. Cailleau, JP Le Bihan, A. Périn, É. Mahé, G. Lacroix, S. Aurain) ;
- revente du lot n°14 de la Z.A. de Lann Borne à la SARL GUILLAUME-MORICE pour la création d'un centre de contrôle technique pour véhicules, au prix de 50 000 € HT : unanimité ;
- fixation des tarifs 2015 pour les camps de l'Accueil de Loisirs et des Activités Jeunesse Intercommunales : unanimité ;
- vote des taux d'imposition 2015 : augmentation de 9,7% en 2015 et 4,3% en 2016 : 18 voix pour, 6 voix contre (P. Cailleau, JP Le Bihan, A. Périn, É. Mahé, G. Lacroix, S. Aurain) et 3 abstentions (A. Le Gallic, C. Augereau, S. Dieumegard) ;
- modification du régime des abattements de taxe d'habitation à compter du 1er janvier 2016 : diminution de l'abattement général à la base de 15 % à 5 % et maintien des abattements facultatifs pour charges de famille : 21 voix pour et 6 contre (P. Cailleau, JP Le Bihan, A. Périn, É. Mahé, G. Lacroix, S. Aurain) ;
- vote du budget primitif 2015 (budget principal) : 21 voix pour et 6 voix contre (P. Cailleau, JP Le Bihan, A. Périn, É. Mahé, G. Lacroix, S. Aurain) ;
- vote du budget primitif 2015 des budgets annexes du service funéraire et de la zone artisanale : unanimité.

Expression libre

Ensemble pour les Surzurois

Lors du Conseil Municipal du mardi 7 avril 2015, ont été votés les nouveaux taux pour la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non-bâti. Le début du bordereau rappelle les conclusions de l'analyse prospective financière présentée en septembre 2014 : *« La commune semble donc devoir examiner les moyens d'accroître son autofinancement de manière substantielle en jouant sur les charges (les dépenses) et sur les recettes (fiscalité, tarifs …) »*

Pour l'augmentation des tarifs, c'est déjà fait. L'augmentation des recettes fiscales, elle, peut se faire par deux leviers qui sont : les taux d'imposition et les abattements sur la taxe d'habitation.

Il a donc été voté lors du dernier conseil municipal : 18 voix pour, 3 abstentions, ***6 voix contre*** :

- d'étaler la répercussion de la hausse des impôts sur deux années consécutives 2015 et 2016, soit pour 2015 hausse des taux de **9,7 %**, soit environ de **100 €** par foyer fiscal et pour 2016 une hausse minimum des taux de **4,3 %.**
- de modifier l'abattement général dont la base est ramenée de **15 % à 5 %** à compter du 1er janvier 2016.

Pourquoi annoncer avec ce changement de taux, *« tout mettre en œuvre pour favoriser les familles »*, alors qu'en parallèle de ces hausses les tarifs des services aux familles, cantine, garderie périscolaire… sont augmentés. L'intérêt des administrés est-il bien compris ?
Nous comprenons, qu'avec la baisse des dotations de l'État, la commune doive augmenter les impôts. Mais pourquoi ne pas avoir lissé cette hausse sur 2 années complémentaires ? Cette hausse de 9.7 % en 2015 est radicale et excessive.

S.AURAIN, A.PERIN, P.CAILLEAU, G.LACROIX, J.P LE BIHAN, E.MAHE. *Courriel:* ***contact@ensemblepourlessurzurois.fr***

Surzur Aujourd'hui, Prévoir Demain : TROP, C'EST TROP !

Je suis conseiller municipal de la majorité depuis un an. Je ne crois pas avoir démérité. **J'accepte la critique. Elle fait partie du jeu démocratique**. « Sans la liberté de blâmer, il n'est point d'éloge flatteur. » Blâmer, c'est désapprouver. Critiquer avec malveillance, voire avec désinformation, c'est calomnier.

Lorsque je lis que la minorité s'octroie le droit de penser au nom de la majorité des Surzurois, je pense que **notre commune a besoin d'une opposition constructive**, mais n'a que faire d'une opposition présomptueuse.

Elle me dit qu'une pause de 2 ans dans les dépenses (d'investissement, je pense…) serait le remède pour tout régler. **Par définition, un placebo est inactif**. C'est sans doute pour cela que **l'ancienne équipe avait voté une dépense de 500 000 € pour la rue des Sports**, dans son dernier budget prévisionnel…

Dois-je laisser la rue des Sports dans cet état d'insécurité et de délabrement au motif que la rue de Virel, qui était en bien meilleur état, a bénéficié d'un traitement de faveur aussi coûteux qu'imparfait ?

Dois-je priver les jeunes d'un terrain multisports au motif qu'ils disposent à la place d'un restaurant scolaire trop luxueux pour nos finances et au coût de fonctionnement peu ou pas pensé ?

Calomniez, calomniez sans vergogne, il en restera toujours quelque chose… Certainement beaucoup de tristesse.

courriel : **surzuraujourdhui-prevdem@orange.fr**

Le Mot du Maire

Vous vous posez certainement la question : pourquoi l'augmentation des impôts après l'augmentation des tarifs des services à l'enfance en début d'année ?

À l'occasion de mon premier budget de la mandature, les Conseils Municipaux du début de l'année ont été consacrés en grande partie à la situation financière de la commune. Avec mon équipe, nous avons expliqué et présenté, à la commission des finances puis à l'ensemble des membres du Conseil Municipal, la situation détaillée des services et de l'endettement de la commune à travers plusieurs documents :

- Les audits rétrospectif et prospectif réalisés par la Direction Départementale des Finances Publiques pour obtenir une vision objective de la situation de la commune. Sur la base des données 2014, ces audits faisaient état **d'une capacité d'autofinancement nette négative de 150 000 €, en début d'exercice 2015 ;**
- Notre prospective financière 2014/2019 guidant nos actions au cours de notre mandature ;
- Un document d'orientation budgétaire pour l'année 2015 suivi du budget voté le 7 avril 2015.

La conclusion de toutes ces analyses est sans appel : **la dégradation des comptes de la commune est due à un endettement trop important, à l'absence de prise en compte des frais de fonctionnement liés au restaurant scolaire et à son plan de financement, aux TAP, à la baisse programmée des dotations de l'État**. Comme j'ai été amenée à le rappeler en réponse à une question posée par l'opposition, le **plan de financement** du restaurant scolaire, présenté en Conseil Municipal du 11/01/2012, **annonçait un autofinancement de 1 663 000 €**. **L'absence de ces fonds propres annoncés** a nécessité le recours à un nouvel emprunt en 2014, à hauteur de 1 287 500 €.

Il était impératif de remédier à cette situation. Je l'ai dit et écrit à plusieurs reprises : **sans réactions fortes et courageuses, la commune est endettée pour 20 ans**. Est-ce à nos enfants, voire petits-enfants, de supporter cette situation qui veut dire dégradation des conditions de vie à Surzur car impossibilité d'investissements ?

Pour illustrer ceci, je vous propose une explication très simplifiée, mais réelle et sincère, des comptes de la commune.

Sincère : c'est la règle. Le budget de la commune doit répondre à des principes simples. Il différencie les sections de fonctionnement et d'investissement, les dépenses et recettes de chacune des sections doivent être à l'équilibre de façon réelle et sincère. **Le remboursement du capital des emprunts doit provenir de fonds propres**.

Section de fonctionnement : les dépenses courantes permettant le fonctionnement de l'ensemble des services

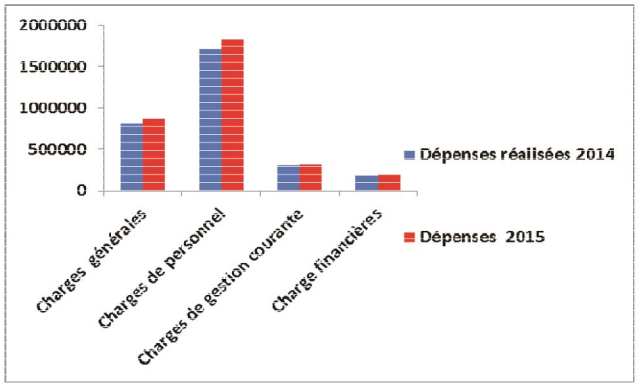

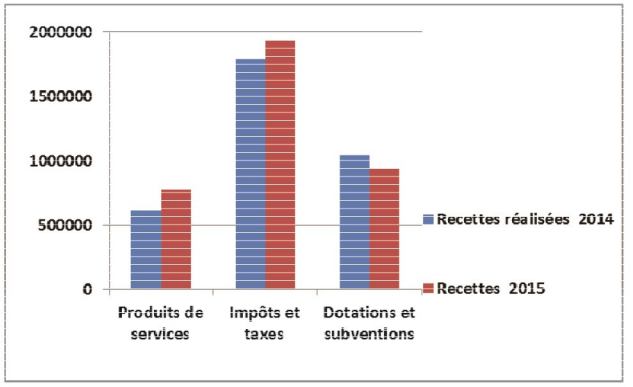

Dépenses réelles de fonctionnement : 3 284 300 €

Les dépenses de fonctionnement à caractère général et les charges de personnel ont augmenté de 8% environ du fait du restaurant scolaire et des TAP. Les charges financières (les intérêts du capital emprunté) augmentent de 16%.

Le résultat de la section de fonctionnement (différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles) doit obligatoirement couvrir le remboursement du capital des emprunts, soit 400 750 €.

Recettes réelles de fonctionnement : 3 733 716€

Pour couvrir les dépenses de fonctionnement et le remboursement du capital, compenser la baisse des dotations de l'État (10%), il a été nécessaire d'accroître les recettes, à savoir les produits des services et les impôts.

Les dotations de l'État vont continuer de diminuer en 2016 et 2017. Les recettes seront à nouveau insuffisantes en 2016, c'est pour cela que la hausse des impôts est programmée sur 2 ans.

Des objectifs sont en cours de déclinaison à l'ensemble des services et, avec leur collaboration, nous avons prévu de limiter les dépenses du quotidien, maîtriser les dépenses d'énergies, de fournitures…. **Un suivi budgétaire trimestriel va être mis en place.** Il permettra de suivre le respect du budget par tous.

Sur proposition de la commission Finances, il a été décidé une hausse uniforme du taux des impôts directs de 9,7% en 2015, **indispensable pour faire face immédiatement au remboursement de la dette**, qui sera suivie d'une hausse de 4,3% en 2016. La taxe d'habitation passe ainsi à 17,15% et la taxe foncière sur les propriétés bâties à 24,28%. L'abattement général à la base de 15% sur la valeur locative sera ramené à 5% en 2016. Afin de favoriser les familles, les abattements spécifiques de 15% pour les familles de 1 et 2 enfants et l'abattement de 20% pour les familles de 3 enfants et plus seront conservés.

Cette seconde augmentation compensera la poursuite de la baisse des dotations de l'État mais permettra également :

- de réaliser les travaux de la rue des Sports et de la place de la Gare
- de ramener la durée d'endettement de la commune à 10 ans en 2019 et de retrouver une capacité d'investissement.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2015 par pôles et financement du pôle enfance :

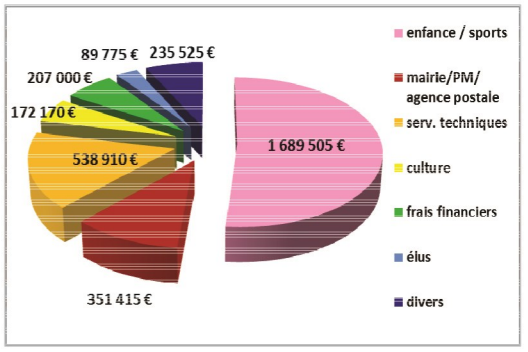

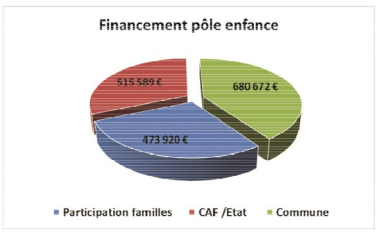

Un effort particulièrement important est réalisé par la commune qui prend en charge 41% des dépenses liées à l'enfance

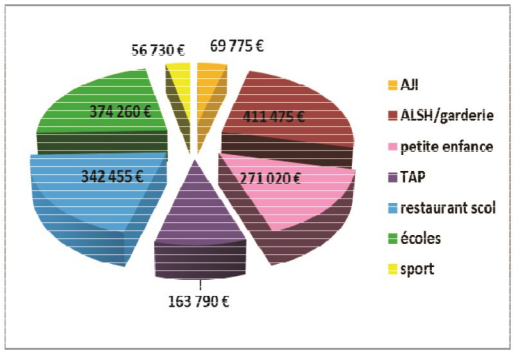

Les dépenses d'investissement seront minorées tout au long de la mandature.

Les dépenses d'investissement de la rue des Sports seront étalées sur deux ans, ce sera également le cas pour l'aménagement de l'ancienne gare et la création d'un terrain multisports, qui sont conditionnés à l'obtention de subventions en cours de demande.

Dépenses et recettes d'investissement 2015 : 2 631 916 €

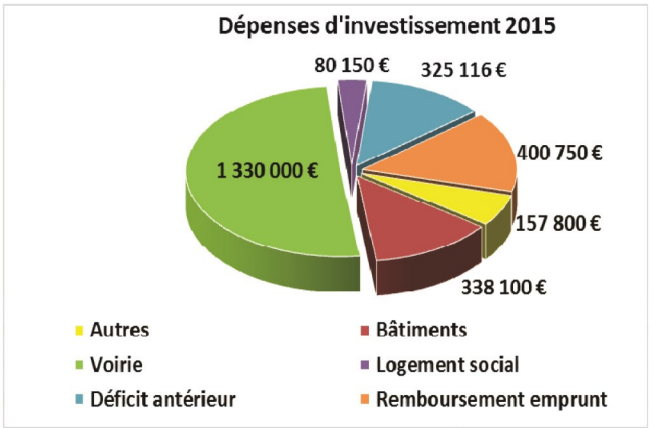

Les investissements retenus sont la 1ère phase de la rue des Sports et de la place de la Gare, les effacements de réseaux correspondants et un kilomètre de voirie en campagne. Sont également inscrits le début du terrain multisports et l'aménagement de l'ancienne gare, qui ne seront réalisés que si nous obtenons des subventions dédiées. Cette section comporte le remboursement du capital des emprunts de 400 750 €.

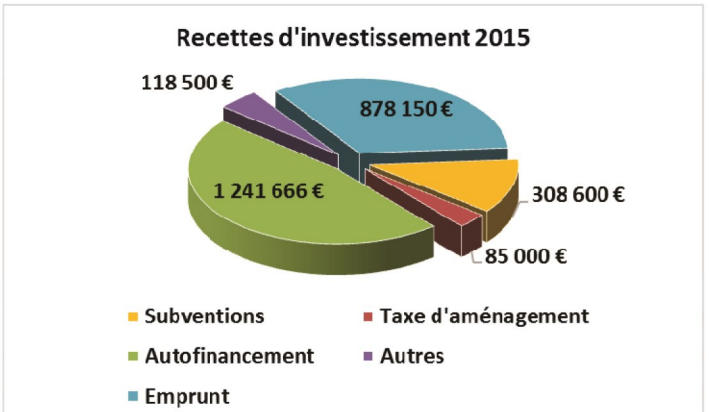

L'**autofinancement** résulte du remboursement de la TVA sur les travaux 2014 (notamment le restaurant scolaire), du virement de la section de fonctionnement et des amortissements. Il représente 47 % des recettes d'investissement.

Il sera nécessaire d'emprunter environ 850 000€ pour équilibrer la section d'investissement.

Un endettement supplémentaire ! Il s'inscrit dans l'achèvement des travaux précédents, nous ne pouvons laisser en l'état la rue des Sports sans prendre des risques importants pour la sécurité des enfants. Il est consenti dans une perspective d'amélioration de la situation financière de la commune. L'augmentation des impôts sur deux ans entraînera une amélioration des recettes de 450 000 € en 2016 :

- les premiers 200 000 € compensent l'augmentation des charges liées au restaurant scolaire, aux TAP et à la baisse des dotations de l'État ;
- 200 000 € supplémentaires sont nécessaires pour améliorer les ratios d'endettement ;
- les 50 000 € restants couvrent le nouvel emprunt en intérêt et capital.

Mon équipe et moi-même sommes conscients de l'effort important qui est demandé à tous. Nous agissons dans l'intérêt de tous les Surzurois pour qu'en 2019 nous laissions, à l'équipe qui prendra notre suite, une commune avec un endettement acceptable, une capacité d'investissement retrouvée et un suivi budgétaire efficace.

Michèle NADEAU, Maire de Surzur